



## AVIS PUBLIC

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné que lors de la séance ordinaire tenue le 27 novembre 2024, le conseil des maires de la MRC de La Vallée-de-l'Or a adopté le règlement suivant :

**# 369-10-24 Règlement # 369-10-24 sur la gouvernance des séances du conseil de La MRC de La Vallée-de-l'Or**

Ce règlement a pour but d'établir les règles de gouvernances des séances du conseil de la MRC de la Vallée-de-l'Or.

Une copie du règlement est disponible pour consultation au 42, place Hammond, Val-d'Or, durant les heures normales de bureau.

Ce règlement entre en vigueur et prendra effet en date des présentes.

DONNÉ à Val-d'Or, ce 3 décembre 2024

*Original signé*

Me Marie-Hélène Bastien  
Greffière